

Économie & Politique

Le départ d'un cadre du SPF Intérieur vers le privé suscite des interrogations

MARTIN BUXANT

C'est un départ qui fait jaser. Jan Cappelle, cadre au SPF Intérieur, expert renommé notamment en matière de gestion des services de sécurité privés, a choisi l'été dernier de quitter l'administration pour le secteur privé. Jan Cappelle a en effet été engagé comme nouveau président de l'Apeg – la coupole qui regroupe les grands opérateurs internationaux du gardiennage (Securitas, G4S,...) – et occupe ses nouvelles fonctions depuis le 1^{er} novembre.

Or l'actuel gouvernement fédéral, sous la houlette du ministre de l'Intérieur Jan Jambon, est engagé dans un processus hautement politique et sensible de révision de la loi Tobback. En clair, il s'agit de définir très concrètement les missions à caractère policier ou parapoliticien qui pourront à l'avenir être exercées par le secteur privé: un avant-projet de loi a été déposé sur la table du Conseil des ministres restreint le 25 novembre dernier, mais la discussion doit se poursuivre entre autres avec le Parlement.

Contexte antiterroriste aidant, l'impact économique des changements qui seront actés sera très important pour le secteur de la sécurité privée, un secteur qui emploie déjà quelque 16.000 personnes en Belgique. «Il va y avoir beaucoup d'argent à gagner», témoigne un fin connaisseur des dossiers de sécurité privée.

Jan Cappelle, lorsqu'il était directeur du département «sécurité privée» au SPF Intérieur, dirigeait les travaux d'un groupe «table ronde gardiennage» regroupant le SPF Intérieur, les syndicats et les deux as-

LE RÉSUMÉ

Un **responsable** chargé de **redessiner la loi** confiant des **missions de police** au **secteur privé** a **rejoint... le secteur privé**.

Jan Cappelle parraine désormais le **big business** du gardiennage avec qui il ferrailait jusqu'il y a peu encore. **Il se défend de tout conflit d'intérêt**.

Pour le député Ecolo Gilles Vanden Burre, la situation n'est pas saine: «On ne devient pas du jour au lendemain braconnier quand on a été aussi longtemps garde-chasse. Il faut des périodes tampons claires sinon on jette le soupçon sur toutes les procédures.»



Jan Cappelle a été engagé comme président de l'Apeg (Securitas, G4S,...). © REPORTERS

sociations représentant officiellement les sociétés privées de gardiennage. Ce groupe accompagne et dessine les changements de la loi Tobback. Au titre de fonctionnaire, Jan Cappelle participait également aux réunions entre les cabinets ministériels traitant de ces dossiers.

En passant dans le privé, Jan Cappelle a mis son expertise au service des grandes entreprises pour le compte desquelles il siège d'ailleurs aujourd'hui à cette même «table ronde gardiennage».

Interrogé, Jan Cappelle certifie ne plus avoir pris part à des décisions avec sa casquette publique dès le

moment où il a candidaté dans le privé. «À partir de juin, et durant quatre mois, je n'ai plus participé aux réunions», assure-t-il rétifant tout problème ou conflit d'intérêt. Certaines sources indiquent néanmoins que Jan Cappelle négociait son transfert dans le privé vers l'Apeg dès le début 2016 et que parallèlement il ne cessait de critiquer les agents de Securail et la SNCB: «Il les traitait de cowboys et disait qu'ils étaient déloyaux par rapport au secteur privé», rapporte une source. Ici, l'ex-fonctionnaire dément: «Durant toutes mes années dans le secteur public, j'ai veillé à défendre les intérêts de l'Etat, j'ai

changé de job mais dans un esprit de coopération entre public et privé», assure Jan Cappelle.

Mais cette réponse ne satisfait pas du tout le député Ecolo Gilles Vanden Burre. «Tout le monde a le droit de changer de fonctions», dit ce spécialiste des matières policières, «mais ici, on ouvre la porte aux soupçons de conflit d'intérêt». «On a un responsable qui reste exactement dans le même secteur mais qui change de côté au milieu de négociations stratégiques: il passe du jour au lendemain de garant de l'Etat à garant du big business. Ça pose question. Je ne l'accuse pas de manque d'éthique mais ce genre de changement est de nature à jeter le doute. Quand on est garde-chasse et qu'on devient braconnier d'une semaine à l'autre, c'est légal, mais est-ce éthique pour autant?», demande Gilles Vanden Burre. L'Ecolo aimerait qu'un code de bonne conduite soit mis en place pour éviter que ce genre de situations se reproduise: «Est-ce que M. Cappelle n'aurait pas pu attendre la fin du processus de discussion sur la loi avant d'aller dans le privé? C'est le plus gros dossier de la rentrée au niveau service de police et maintenant chacun est en droit de se demander quel a été le rôle des lobbies du secteur privé dans le processus. Ce type de comportement est dérangeant, ce n'est pas sain, ce n'est pas acceptable. Il fallait une vraie période tampon au moins jusqu'au vote de la loi», termine Gilles Vanden Burre.

Du côté du SPF Intérieur, on assure avoir pris la décision d'écarter Jan Cappelle des décisions dès qu'il a indiqué qu'il passait dans le secteur privé. Et au cabinet du ministre de l'Intérieur Jan Jambon, on s'en tient à la réponse fournie par le SPF.

«Ce type de comportement est dérangeant.»

GILLES VANDEN BURRE
DÉPUTÉ ECOLO